

GRAND PRIX DE BORDEAUX 2019

Golf de Bordeaux Lac les 29, 30 et 31 mars

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Édition du 11 janvier 2019

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs amateurs licenciés à une fédération reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront avoir acquitté le **droit de jeu fédéral** et enregistré le **Certificat Médical ou le questionnaire santé** à la date limite des inscriptions. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II – FORME DE JEU

Stroke Play / 54 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous / Classement sur l'addition des 3 tours.

ÉPREUVE NON FUMEUR

- **1 série Messieurs** **index ≤ 4,4** **Départs marques blanches (repère 2)**
- **1 série Dames** **index ≤ 11,4** **Départs marques bleues (repère 4)**
- **Programme prévisionnel** :- Parcours d'entraînement jeudi 28 mars
 - 1^{er} tour 18 trous vendredi 29 mars
 - 2^{ème} tour 18 trous samedi 30 mars
 - 3^{ème} tour 18 trous (cut) dimanche 31 mars

- **Nombre de joueurs :**

13 places (10 Messieurs + 3 Dames) sont réservées aux licences Or U16 qui ne rentrent pas dans le champ tel que défini ci-dessous. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle, mais il n'est pas obligatoire d'avoir l'index requis ci-dessus pour intégrer le quota.

Dans chaque série, les participants seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses classés dans les 2500 premiers du WAGR ou du WWAGR, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index. La limite d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses classés dans les 2500 premiers du WAGR ou du WWAGR ni aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.

La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 13 wild-cards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. Elle pourra céder tout ou partie de ces WC au Golf organisateur.

Si une série n'est pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans l'autre série.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Champ total maxi	Dames Nbre mini	U16 Or	WC
132	30	13	13

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site de l'A.S. du golf au plus tard le mardi 19 mars.

Cut après 36 trous :

Dans chaque série, la moitié du champ plus les ex æquo seront qualifiés pour le dernier tour.

Départs :

Les départs des deux premiers tours se feront en deux vagues du 1 et du 10.

Lors du 1^{er} tour, le tirage des départs se fera en respectant l'ordre des index à l'intérieur de chaque vague. Les horaires seront communiqués à partir du jeudi 28 mars à 12H00.

Les départs du 2^{ème} tour seront ceux du 1^{er} tour, en intervertissant les vagues.

Lors du 3^{ème} tour le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats.

Classement :

En cas d'égalité pour la première place pour chaque série à la fin de l'épreuve, les joueurs doivent partir en **play-off trou par trou**.

En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

III – ENGAGEMENTS

III-1/ INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements doivent être parvenus par écrit, **avant le vendredi 16 mars 2019 à minuit**, à :

A.S. Golf de Bordeaux-Lac
« Grand Prix de Bordeaux »
Avenue de Pernon - 33300 BORDEAUX

Ils devront être accompagnés du montant des droits d'inscription, fixés comme suit (chèque à l'ordre de l'A.S. du Golf de Bordeaux-Lac) :

	Extérieurs	Licenciés A.S. Bordeaux-Lac
Adultes	100 €	50 €
Jeunes nés de 1994 à 2000	50 €	25 €
Jeunes nés en 2001 ou après	40 €	20 €

Aucun engagement par téléphone, fax ou e-mail ne sera pris en considération.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent **nom, prénom, adresse, n° de licence, place au Mérite National et index**.

L'entraînement gratuit est prévu le vendredi 30 mars sur réservation auprès du golf (05 56 50 92 72).

III-2/ FORFAITS

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le mercredi 27 mars à minuit. Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV – INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant.

Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

V – PRIX

Seront attribués :	Messieurs	5 prix en brut
	Dames	3 prix en brut

En cas d'absence injustifiée d'un joueur à la remise des prix, son prix sera remis au joueur suivant dans le classement.

VI - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Renseignements téléphoniques :

- au **06 95 33 19 19**,
- à partir du 4 février,
- de 12h00 à 13h30 et de 17h30 à 19h30, du lundi au vendredi.

Bulletin d'inscription et informations complémentaires sur le site Internet de l'Association Sportive :
www.asgolfbordeauxlac.com